

1

**REPUBLIQUE DU BURUNDI
PA-PUISSANCE D'AUTODEFENSE - AMASEKANYA**

**Déclaration en rapport avec les journées parlementaires
sur le pardon et la réconciliation nationale**

Le Mouvement PA-Puissance d'Autodéfense-Amasekanya, remercie Madame Lydia Maximus, Vice-Président de l'Association des Parlementaires Européens pour l'Afrique (AWEPA) qui a eu l'initiative d'inviter son Président après l'entrevue qu'elle a voulu bien lui accorder

C'est une occasion de rappeler à la face du monde la position des victimes du génocide vis-à-vis de ce qui se passe au Burundi. Nous voudrions que les illustres hôtes qui sont venus des différents pays puissent être nos interprètes ou au moins des témoins impartiaux.

Notre Mouvement est constitué de beaucoup de Burundi de toutes les ethnies et de toutes les régions du Burundi victimes du génocide perpétré par le Frodebu et ses alliés depuis octobre 1993 à nos jours. Ils ont en commun la condamnation des négociations avec les terroristes-génocidaires du Frodebu-Cndd-Fdd, du Palipehutu-Fnl et leurs alliés qui, malgré ces négociations que nous décrions, continuent à massacrer froidement des populations civiles et principalement des Tutsi et des Hutu assimilés aux Tutsi pour l'unique raison qu'ils ne pactisent pas avec eux dans le génocide des Tutsi.

Ils rejettent aussi l'accord d'Arusha signé le 28 août 2000 qui consacre le négationnisme du génocide des Tutsi commis au Burundi notamment en accordant l'amnistie aux concepteurs et planificateurs de ce génocide. Pire encore, ces mêmes criminels contre l'humanité sont appelés à diriger le Burundi pour parachever le génocide alors qu'ils devaient répondre de leurs actes ignobles devant un tribunal national ou international.

Le crime de génocide est imprescriptible et inamnistiable. La convention pour la prévention et la répression du crime de génocide adoptée par les Etats membres des Nations Unies le 9 décembre 1948 et ratifiée par l'Etat du Burundi constitue un engagement que tout gouvernement du Burundi doit respecter faute de quoi le peuple burundais et la communauté internationale se trouveraient dans l'obligation de le dénoncer et de le combattre.

La communauté internationale doit user de différentes voies ayant fait leurs preuves dans le monde pour lutter contre le terrorisme et le génocide parce qu'un mal universel ne peut pas l'être pour l'Amérique, l'Europe, l'Afrique et être jugé normal pour le Burundi.

Au lieu de tenir compte des expériences de l'Afrique du Sud et du Mozambique, non adaptées au contexte du Burundi caractérisé par le

génocide, le Mouvement PA-Amasekanya vous exhorte plutôt à considérer le traitement réservé aux concepteurs, planificateurs et exécutants du génocide au Rwanda, pays voisin du Burundi, présentant les mêmes réalités en matière d'idéologie génocidaire.

Par ailleurs, plusieurs rapports des Nations Unies prouvent à suffisance que les terroristes génocidaires du Rwanda (Ex-Far et miliciens Interahamwe) et ceux du Burundi (Frodebu-Cndd-Fdd; Palipehutu-Fnl; Frolinat etc) sont en association pour parachever le génocide des Tutsi au Burundi et dans la région des Grands-Lacs. C'est d'ailleurs ces organisations génocidaires que l'accord de Lusaka qualifie de forces négatives à désarmer et à juger.

L'accord d'Arusha est un leurre, une caricature, une provocation, un soutien aux terroristes voire une déclaration de guerre. Il consacre le déclin de l'humanité et la capitulation devant le crime de génocide. C'est pourquoi, PA-Amasekanya et tous les citoyens honnêtes se doivent non seulement de prendre une distance honorable par rapport à ces compromissions d'Arusha, mais aussi et surtout de les condamner et de les combattre par tous les moyens.

PA-Amasekanya considère en outre que l'amnistie si provisoire soit elle des responsables du génocide et d'autres crimes contre l'humanité est une violation flagrante de la Convention pour la prévention et la Répression du Crime de Génocide; un acte contraire au droit et à la morale universels et une descente aux enfers pour le peuple burundais.

Le pardon à ceux qui ne l'ont jamais demandé et la réconciliation dans l'impunité arrachés de force au peuple par un pouvoir imposé par les étrangers et dominé par les chefs des terroristes génocidaires ne font qu'éloigner l'espoir de paix pour le peuple burundais.

C'est pourquoi le mouvement PA-Amasekanya présente les voies qui mèneront à la paix au Burundi et pour lesquelles il est prêt à se battre avec tous les moyens et jusqu'à la victoire :

1. Tenir compte du rapport de la Commission des Nations Unies n° S/1996/682 qui reconnaît la participation du parti Frodebu dans la conception, la planification, l'organisation et l'exécution du génocide des Tutsi déclenché à partir du 21 Octobre 1993. L'application des lois nationales et conventions internationales en rapport avec le crime en général et le génocide en particulier est la voie incontournable pour ramener la paix au Burundi.

2. Juger et condamner solennellement les organisations et leurs dirigeants qui commettent les crimes de génocide au Burundi qui sont le Frodebu-cnnd-fdd, palipehutu-fnl, frolina, Interahamwe, ex-far et autres. Sanctionner politiquement, juridiquement, administrativement et moralement tous les criminels qu'ils soient Hutu, Tutsi et autres. Le génocide des Tutsi au Burundi est un problème régional qui doit être résolu de la

même manière qu'au Rwanda et au Congo, les instruments utilisés pour sa répression dans ces pays doivent être élargis au Burundi.

3. Favoriser les négociations entre les Burundi, Tutsi, Hutu, Twa et autres propres, bons patriotes et préoccupés par la cohabitation pacifique de tous les citoyens. La direction du pays par des dirigeants responsables qui ont les mains propres qui sont contre l'impunité du crime, les malversations économiques et pour le respect des droits de la personne humaine. Une direction qui ne tient pas compte de l'ethnie mais des compétences, qui combat toute tendance divisionniste: ethnisme, régionalisme, clanisme etc...

4. La reconnaissance de notre Mouvement PA-Amasekanya par les pays, les organisations et les personnes impliqués dans le processus de paix au Burundi. Un Mouvement non-violent, opposé au terrorisme et au génocide à consulter inévitablement si on veut ramener la paix au Burundi.

5. La cessation immédiate du génocide des Tutsi en cours depuis octobre 1993, les massacres des Hutu, l'arrêt des pillages, des destructions des biens des citoyens. Le retour sur leurs terres de tous les déplacés, regroupés et réfugiés.

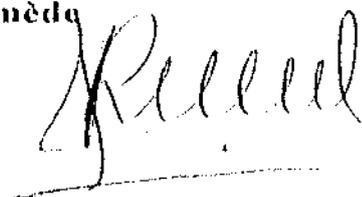
6. Un accord de paix au Burundi signé par la population, celle qui est victime, parce que prise en otage par les organisations génocidaires et leurs alliés. L'accord de paix valable est celui qui n'amène pas dans les institutions de l'Etat ceux qui les dominent aujourd'hui parce qu'ils sont coupables, parce qu'ils ont une dette de sang à payer.

Quant à la participation de notre Mouvement à ces journées, nous la trouvons impossible. Il nous est difficile de nous asseoir avec des individus responsables du crime de génocide. Nous n'avons rien à nous dire, ils savent ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont comme projet et le traitement des criminels ne vous est pas inconnu. L'une des actions que nous envisageons avec les membres du Prodebu-Cndd-Fdd, du Palipehutu-Fnl et leurs alliés est une confrontation devant les juges.

Notre mouvement reste disposé à discuter avec les illustres membres de l'AWEPA et les autres personnalités de la communauté internationale qui se proposent à contribuer au retour de la paix au Burundi.

Nous demandons à ceux qui nous avaient invité de comprendre que le fait de quitter cette salle ne signifie pas que nous sommes contre le processus de paix au Burundi mais que nous refusons de suivre de fausses solutions aux problèmes du Burundi que le pouvoir en place et une partie de la communauté internationale tiennent à nous imposer.

Fait à Bujumbura, le 7 août 2001
PA-Puissance d'Autodéfense-Amasekanya
Ir. Rutamucero Diomède
Président



REPUBLIQUE DU BURUNDI

PA - PUISSANCE D'AUTODEFENSE - AMASEKANYA

La gendarmerie tire sur les membres de PA-Amasekanya

Ce dimanche matin le 22/07/2001, les rues de Bujumbura étaient encore une fois bouclées par la gendarmerie et la police pour empêcher, les membres de PA-Amasekanya de faire leur sport dominical.

Les membres de PA-Amasekanya ont déjoué leur vigilance et ont fait leur cross à Mutanga-Nord. Ils en ont profité pour organiser une manifestation non-violente devant la maison qui a accueilli un des chefs du Frodebu-Cndd-Fdd, Mbonerane Albert. L'objectif de cette manifestation étaient de rappeler à Mbonerane Albert les innocents Tutsi tués à Bugendana, Teza, Rukina, Buta, Gihofi, Nyabiraba et ailleurs par le Frodebu-Cndd-Fdd. Nous tenions à lui faire savoir que même s'il est gardé par la police et les militaires nous n'hésiterons pas à lui réclamer la dette de sang qu'il traîne avec lui et le groupe qui l'a désigné comme candidat à la présidence, a revendiqué beaucoup d'actes génocidaires qui ont emporté beaucoup d'innocents. Il ne faut pas qu'il oublie que c'est un grand cerveau du Frodebu-Cndd-Fdd.

La manifestation contre Albert Mbonerane a pu se faire sans aucune perturbation et les membres de PA-Amasekanya ont continué après, leur cross dominical. C'est au niveau de Nyakabiga, à côté de l'Eglise Pentecôte, que les membres de PA-Amasekanya ont vu les gendarmes commandés par le Major Ndayizamba qui se sont mis à les disperser. Un des gendarmes a tiré avec son fusil. Les habitants de Nyakabiga, les chrétiens et les journalistes qui étaient là ont été témoins de cette nouvelle escalade du pouvoir en place. Deux personnes ont été arrêtées et amenées au cachot de la brigade Kanyosha par le Major Nijenahagera (alias Mivuba). Elles étaient menottées et avaient les yeux bandés, de la BSR jusqu'au cachot de Kanyosha et on leur disait qu'on les amenait à Rumonge. Une des deux personnes reste incarcérée à Kanyosha actuellement.

Cette nouvelle escalade du pouvoir en place constitue un grand pas de notre lutte non-violente contre le génocide, l'amnistie des terroristes génocidaires et la recolonisation du Burundi. Les membres de PA-Amasekanya sont persécutés parce qu'ils ont refusé de cautionner la politique du pouvoir en place dominé par les terroristes génocidaires et dénoncent l'imposition par Nelson Mandela de ce même système qui a été incapable de ramener la paix et le pain aux Burundais.

L'utilisation des Kalashnikov et autres formes de torture contre le Mouvement PA-Amasekanya après les différents emprisonnements, paiements d'amendes et autres harcèlements montrent que nos arguments sont très forts vis-à-vis de ceux du pouvoir en place.

L'histoire retiendra que pendant que Pierre Buyoya allait se faire introniser par Nelson Mandela sur la terre ennemie de la Tanzanie, les membres du Mouvement PA-Amasekanya étaient pourchassés par la gendarmerie munie des fusils d'assaut. Nous encourageons les Burundais à répondre très nombreux à nos actions de résistance contre le génocide des Tutsi et de refuser par tous les moyens de tomber dans les pièges des terroristes génocidaires et leurs alliés. N'acceptez pas de coopérer avec la politique qui vise votre extermination. Les rescapés du génocide des Tutsi doivent prouver que la décision de N. Mandela du 10 juillet 2001, celle de maintenir P. Buyoya et le Frodebu au pouvoir, est une défaite pour le Frodebu-Cndd-Fdd, Palipehutu-Fnl et leurs alliés qui pensent que leur paix réside dans l'extermination des Tutsi.

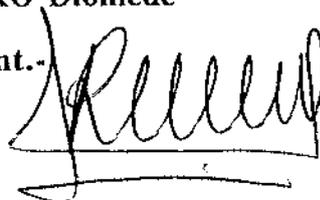
Tous contre le génocide des Tutsi, nous vaincrons.

Fait à Bujumbura, le 25/07/2001

PA-PUISSANCE D'AUTODEFENSE-AMASEKANYA

Ir RUTAMUCERO Diomède

Président.-



REPUBLIQUE DU BURUNDI

PA-PUISSANCE D'AUTODEFENSE-AMASEKANYA

A son Excellence Monsieur le Président
Nelson MANDELA
à JOHANNESBURG

Objet : Grand échec pour la recherche de la paix au Burundi.

Excellence Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous écrire pour dénoncer votre procédure de médiation en ce qui concerne le problème de paix au Burundi.

En tant que médiateur sur la question burundaise vous avez invité, au mois de juillet 2000, le Président du Mouvement PA-Puissance d'Autodéfense-Amasekanya. Il vous a parlé des raisons qui ont poussé notre Mouvement à refuser les négociations avec les terroristes génocidaires du Frodebu-Cnnd-Fdd, du Palipehutu-Fnl et leurs alliés. Il vous a dit aussi que le crime de génocide étant imprescriptible et inamnistiable, il fallait que la Communauté Internationale use des différentes voies ayant fait leurs preuves ailleurs dans le monde pour lutter contre le terrorisme et le génocide parce qu'un mal ne peut pas l'être pour l'Amérique, l'Europe, l'Afrique, l'Asie et être jugé chose normale au Burundi. Malgré nos critiques émises vis à vis de ces négociations d'Arusha, vous avez fait signer l'accord d'Arusha qui est "est en réalité un non-accord" comme le dit le Professeur Filip Reyntjens¹. Il souligne aussi que la signature du 28 Août 2000" a été arrachée au forceps par Mandela qui avait même appelé Clinton en renfort pour augmenter la pression à des partenaires plus que réticents".

Ce que sans doute vous ignorez, est que pendant que vous faisiez signer cet accord, des victimes du génocide des Tutsi manifestaient à Bujumbura pour montrer leur désaccord, avec ce qui se faisait à Arusha. Le Président de PA-Amasekanya et le Président de la Confédération Syndicale du Burundi (COSYBU), Dr HAJAYANDI P.Claver qui avaient appelé à ces manifestations pacifiques étaient mis en prison par le Gouvernement avant de partir signer cet Accord.

Depuis cette date et surtout tous les dimanches, les membres du Mouvement PA-Amasekanya sont persécutés, harcelés, pourchassés, emprisonnés et payent des amendes injustement et illégalement parce qu'ils dénoncent à haute voix et dans la non-violence, cette auto-amnistie des terroristes génocidaires. C'est sans doute une démarche volontairement adoptée par le gouvernement complice du génocide des Tutsi et responsable de la pérennisation de la guerre au Burundi, pour fausser les bases d'une vraie négociation incluant les rescapés du génocide.

Après la signature de l'Accord d'Arusha, notre Mouvement déclarait que : "l'Accord d'Arusha signé le 28/08/2000 est un nouveau pas dans la concrétisation du génocide des Tutsi. C'est une négation de plus de ce génocide. C'est une auto-amnistie de tous les terroristes génocidaires du Frodebu et ses alliés. C'est une neutralisation de toutes les institutions de l'Etat: le Gouvernement, l'Assemblée Nationale, l'armée, la Justice et toute l'Administration par les terroristes tribalo-génocidaires... C'est une mise sous tutelle de la Nation Burundaise. PA-Amasekanya appelle tous les Burundais épris de paix (civils et militaires, toutes ethnies et toutes

¹ Entretien du Professeur F.Reyntjens avec Monsieur Antoine Kaburahe en date du 28 juin 2001.

régions confondues) à refuser par tous les moyens possibles cet accord-trahison qu'on tient à nous imposer par tous les moyens".²

Cette position est confirmée par le jugement du Professeur F.Reyntjens quand il dit : "Mais il est vrai que l'Accord d'Arusha institutionnalise l'ethnie comme une importante variable politique, notamment par l'introduction de quota et de la pratique de l'alternance ... par ailleurs je ne suis pas certain que, sur le long terme, ces mécanismes soient dans l'intérêt de ceux des Tutsi - qu'ils sont censés protéger".³

Plus de onze mois après la date fatale du 28/08/2000, le Frodebu Cndd-Fdd, Palipehutu-Fnl et leurs alliés continuent le génocide des Tutsi et la médiation ne cesse de les considérer comme des "Key players" qu'elle doit consulter à Arusha, en Afrique du Sud, au Kenya, au Gabon et ailleurs. Les Chefs des terroristes génocidaires qui dominent les Gouvernements et Assemblée du Burundi prennent chaque semaine les avions pour venir vous convaincre de les soutenir. Les soutenir dans leur politique de partenariat, de complicité, de poursuite du génocide des Tutsi et d'extermination de l'ethnie Tutsi dans la sous-Région.

En date du 10 juillet 2001, vous avez déclaré votre soutien au système qui est dominé par les terroristes génocidaires avec leurs complices en prétendant qu'il est soutenu par l'armée et la société civile alors que vous savez bien que cette dizaine de militaires et ces autres civils ne sont que des individus identifiés à cause du soutien qu'ils témoignent au système en place.

Notre Mouvement est convaincu que pour un bon processus de paix au Burundi, il est souhaitable que vous nous écoutiez et que vous teniez compte de ce que nous vous avons dit.

Votre médiation aboutit à un échec puisqu'il a tenu à exclure, à marginaliser un Mouvement qui résiste dans la non-violence contre le terrorisme et le génocide. Nous vous l'avons dit, ni le Gouvernement et l'Assemblée, ni le G10, ni le G7 et "les parties armées lui assimilées politiquement" ne nous représentent. Ceci transparait dans les voies que nous envisageons pour ramener la paix au Burundi et pour lesquelles nous sommes prêts à nous battre avec tous les moyens et jusqu'à la victoire. Aucune de ces délégations ne les a annoncées à Arusha. Il s'agit de :

1. La prise en considération par le Conseil de Sécurité de l'ONU du rapport de la **Commission d'enquête des Nations-Unies n° S/1996/682** qui reconnaît la participation du parti Frodebu dans la conception, la planification, l'organisation et l'exécution du génocide des Tutsi déclenché à partir du 21 Octobre 1993. L'application des lois nationales et Conventions Internationales en rapport avec le crime en général et le génocide en particulier est la voie incontournable pour ramener la paix au Burundi.
2. **Juger et condamner solennellement les organisations et leurs dirigeants** qui commettent le crime de génocide au Burundi qui sont le Frodebu-Cndd-Fdd, le Palipehutu-Fnl, Frolina, Interahamwe, ex-Far et autres. Sanctionner politiquement, juridiquement, administrativement et moralement tous les criminels qu'ils soient Hutu, Tutsi, Twa et autres. **Le génocide des Tutsi au Burundi est un problème régional qui doit être résolu de la même manière qu'au Rwanda et au Congo, les instruments utilisés pour sa répression dans ces pays doivent être élargis au Burundi.**
3. **Favoriser les négociations entre les Burundi, Tutsi, Hutu, Twa et autres, propres, bons patriotes et préoccupés par la cohabitation pacifique de tous les citoyens.** Le pays doit être dirigé par des Burundais responsables qui ont les mains propres qui sont contre l'impunité du crime, les malversations économiques et pour le respect des droits de la

² Déclaration de PA-Amasekanya du 06/09/2000-Accord d'Arusha du 28/08/2000 est un soutien au génocide des Tutsi au Burundi.

³ Entretien du Professeur F.Reyntjens avec Monsieur A. Kaburazhe en date du 28/juin 2001.

- personne humaine. Une direction qui ne tient pas compte de l'ethnie mais des compétences, qui combat toute tendance divisionniste: ethnisme, régionalisme, partisane etc...
4. **La reconnaissance de notre Mouvement PA-Amasekanya par les pays, les organisations et les personnes impliqués dans le processus de paix au Burundi. Un Mouvement non-violent, opposé au terrorisme et au génocide est à consulter inévitablement si on veut ramener la paix au Burundi.**
 5. **La cessation immédiate du génocide des Tutsi en cours depuis octobre 1993, les massacres des Hutu, l'arrêt des pillages et la destruction des biens des citoyens. Le retour sur leurs terres de tous les déplacés regroupés et réfugiés, pour ceux qui le veulent.**
 6. **Un accord de paix au Burundi signé par la population, celle qui est victime, parce que prise en otage par les organisations génocidaires et leurs alliés. L'Accord de paix valable est celui qui n'amène pas dans les institutions de l'Etat ceux qui les dominent aujourd'hui parce qu'ils sont coupables, parce qu'ils ont une dette de sang à payer.**

Excellence Monsieur le Président,

Les rescapés du génocide des Tutsi membres de notre Mouvement reconnaissent à votre médiation la responsabilité de trois erreurs fondamentales qui constituent un grand échec pour la recherche de la paix. Il s'agit de:

1. **L'exclusion des rescapés du génocide des Tutsi dans votre médiation pour le Burundi,**
2. **Un document signé le 28 août 2000 à Arusha, qui amnistie les personnes responsables du crime de génocide,**
3. **L'imposition d'un système impopulaire, qui a été incapable de donner la paix et le pain au Burundais avec condition notamment l'amnistie des génocidaires et l'occupation étrangère du Burundi.**

Toute décision sur le Burundi qui se fait en dehors de nous, renforce la volonté du Gouvernement en place au Burundi dominé par les terroristes génocidaires et d'une partie de la Communauté Internationale de nous refuser tous nos droits y compris celui à la vie et encourage notre Mouvement et tous ceux qui y adhèrent, toutes ethnies et toutes régions confondues, hommes, femmes, jeunes et enfants, civils et militaires à résister avec plus de force, cohésion et détermination. Nous sommes convaincu que le soutien que la médiation vient de témoigner aux génocidaires, poussera les rescapés du génocide à compter encore beaucoup plus sur leurs propres forces.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Fait à Bujumbura, le 11 juillet 2001.

PA-PUISSANCE D'AUTODEFENSE - AMASEKANYA

Ir RUTAMUCERO Diomède

PRESIDENT.-



REPUBLIQUE DU BURUNDI

PA-PUISSANCE D'AUTODEFENSE-AMASEKANYA

Le pouvoir en place doit rendre le tablier.

Depuis le 21 Octobre 1993, le Burundi vit un génocide des Tutsi conçu, planifié, organisé et exécuté par le Frodebu-cndd-fdd, le palipehutu- Fnl et leurs alliés. Un génocide que les membres du Gouvernement en place et tous ses autres serviteurs y compris les membres du Parlement de Kigobe font tout pour nier, occulter et banaliser.

La négociation, l'occultation et la banalisation de ce génocide sont aussi visibles chez certains représentants de l'ONU, de l'OUA, de l'Union Européenne et chez les Chefs de mission diplomatiques **qui s'investissent dans des négociations qui ont pour objectif d'amnistier les responsables de ce génocide et la poursuite de ce crime des crimes.** Ces responsables au lieu d'exiger l'application des textes légaux du Burundi et les conventions internationales en rapport avec le génocide et les autres crimes contre l'humanité, ils continuent à soutenir et à défendre de fausses solutions qui ne font qu'occasionner les morts au Burundi de toutes ethnies et de toutes régions confondues.

Ils acceptent que le **Burundi soit un terrain d'essai** où les génocidaires et les terroristes sont considérés comme des citoyens pouvant diriger le pays alors qu'ailleurs les criminels du genre sont combattus avec tous les moyens. **Ils continuent à soutenir des politiciens qui véhiculent le génocide et le terrorisme et engagent le peuple burundais dans des impasses en infantilisant les victimes et en encourageant la persécution de ces dernières.**

Le comportement étonnant et arrogant du pouvoir en place et de cette communauté internationale doit pousser les victimes du Burundi et de la Région, tous les citoyens burundais et des autres peuples épris de paix à résister avec tous les moyens à **cette catastrophe du 21^e siècle.**

La résistance politique, diplomatique, médiatique, judiciaire et militaire doit être faite en grande partie par les forces intérieures, l'aide extérieure viendra après (Akimuhana kaza imvura ihise).

Les victimes doivent cesser de suivre les discours et les programmes déroutant du pouvoir en place qui continuent à les endormir pendant que les terroristes tribalo-génocidaire tuent , pillent, violent et détruisent les habitations, les écoles, les centres de santé et autres à travers tout le pays du Sud au Nord, de l'Est à l'Ouest.

C'est une honte de voir des populations des communes et des provinces fuir devant l'avancée de quelques terroristes génocidaires. Le peuple burundais doit accepter de faire ce que les autres peuples ont fait : **s'organiser et se sacrifier pour résister à ces criminels. Ce que nos ancêtres ont fait, par ailleurs, pour résister contre Rumaliza et les autres.** Il doit compter sur son savoir faire et cesser d'espérer des miracles d'un pouvoir qui fait le partenariat avec les terroristes tribalo-génocidaires.

Ces criminels utilisent leur armée, "**leur peuple en armes**" et leur **administration au pouvoir.** Le peuple burundais doit savoir que **le feu est efficacement combattu par le feu.** Tout le monde est d'accord avec nous que la solution n'est pas de laisser nos richesses, nos terres, nos troupeaux et notre pays derrière nous. **Nous devons les défendre. Si nous résistons contre les terroristes génocidaires, il y aura moins de perte, si nous les laissons faire, ils feront ce qu'ils ont appris, la destruction, le génocide.**

Le Burundi a une bonne armée et un peuple vaillant, mais **il lui manque une administration digne qui les encadre comme il faut à l'autodéfense contre les terroristes génocidaires.** Une armée forte et un peuple vaillant avec à leur tête une administration qui fait le partenariat avec l'ennemi ne peuvent pas le rester longtemps. Pour gagner une guerre, **il faut une bonne politique, honnête, claire qui ne tâtonne pas.** L'administration qui prône l'amnistie des terroristes génocidaires et le cessez le feu avec ces derniers ne peut pas arrêter le génocide. Si ce dernier continue actuellement, c'est qu'au lieu d'avoir un **trio**, il y a un **duo** du côté des victimes. L'administration n'est pas de leur côté. Elle est du côté des

généocidaires en réalité et trompe les victimes en disant qu'elle est de leur côté. C'est impossible (Imigere ibiri ntitereka). Elle n'est pas de celles sur laquelle il faut compter pour résister au Frodebu.

Comment comprendre que pendant que le génocide bat son plein, cette administration envoie les chefs politiques du Frodebu-cndd-Fdd et palipehutu -Fnl pour soi-disant expliquer aux victimes du génocide comment se protéger contre les tueurs de ces partis et que dans les réunions de sécurité de "haut niveau", pour, paraît-il voir comment combattre ces terroristes génocidaires figurent les mêmes chefs politiques du Frodebu-cndd, palipehutu-Fnl ? Pense-t-elle que les victimes sont si dupes ou anesthésiées jusqu'à ce niveau ?

Peut-on ne pas comprendre que les terroristes génocidaires qui ont démarré le génocide des Tutsi avec des armes blanches en 1993, qui sont maintenant équipés d'armes à feu, de mortiers, qui sont soutenus par Interahamwe, les ex-far, Joseph Kabila, Robert Mugabe, José Edouardo de Santos, Ali Hassan Mwinyi, Jacques Chirac et autres ne sont pas du tout intéressés par un cessez le feu mais par la solution finale de la question Tutsi ?

Si l'administration actuelle fait semblant de découvrir maintenant que "les bandes armées" (comme elle les appelle) ne veulent ni négocier ni cessez le feu, ni le partage du pouvoir", **PA-Amasekanya a dit depuis 1996 que: les négociations, le partenariat et le partage du pouvoir avec les terroristes tribalo-généocidaires n'est pas une erreur politique mais une complicité avec ces criminels, c'est un moyen d'accélérer le génocide des Tutsi.**

La dénonciation et la condamnation des organisations terroristes génocidaires et leurs chefs constituent le premier pas pour le retour de la paix au Burundi. Un Gouvernement qui ne peut pas faire ce pas, veut que le Burundi disparaisse. Il doit cesser ses activités pour son intérêt et celui des Burundais. Un parti ou un Murundi qui préfère se taire sur cette position est complice avec ces criminels.

Face à la situation catastrophique du Burundi, PA-Amasekanya porte à la connaissance de ses membres et sympathisants ce qui suit :

- 1° Le peuple burundais doit continuer à décrier et dénoncer les négociations avec les terroristes tribalo-généocidaires et l'accord impie d'Arusha qui amnistie les génocidaires et autres criminels et soutient le génocide des Tutsi.
- 2° **Le peuple burundais doit contraindre le pouvoir en place d'accepter qu'il a été incapable de donner la paix et le pain au Burundi** et qu'il doit rendre le tablier aux Burundais qui s'engagent à ramener la paix et qui s'opposent à l'impunité du crime de génocide.
- 3° Face au danger véhiculé par le Frodebu-cndd-Fdd et le palipehutu-Fnl et leurs alliés, le peuple burundais doit réunir tous ses moyens pour résister. La résistance contre le génocide est une affaire de tout le monde. Chaque burundais est interpellé. Jeunes, vieux, civils et militaires mettons-nous ensemble et refusons l'anéantissement de notre chère Nation. **Notre Mouvement PA-Amasekanya constitue un bon cadre pour la résistance.**
- 4° **L'ONU, l'OUA, la communauté Européenne, le Gouvernement de la France et des autres pays doivent cesser d'encourager le Burundi dans des voies sans issue.** Les responsables du génocide et du terrorisme (**organisations et leurs chefs**) doivent être jugés et condamnés. Il n'est pas question d'amnistie provisoire ou autres arrangements.

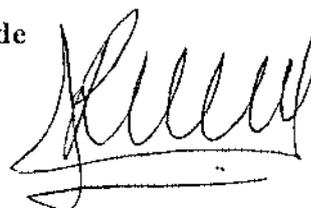
Tous contre le génocide des Tutsi nous vaincrons.

Fait à Bujumbura, le 02/05/2001

PA-PUISSANCE D'AUTODEFENSE-AMASEKANYA

Ir RUTAMUCERO Diomède

PRESIDENT



REPUBLIQUE DU BURUNDI

PA - PUISSANCE D'AUTODEFENSE « AMASEKANYA ».

A Monsieur KOFFI ANAN,
Secrétaire Général de l'Organisation
des Nations Unies
à NEW YORK.

OBJET : Génocide des Tutsi
au BURUNDI.

Monsieur le Secrétaire Général,

En mal de légitimité internationale, le régime de Bujumbura, issu du putsch du 25/7/96, a entamé, contre vents et marrées, des négociations avec des organisations génocidaires (FRODEBU-CNDD-PALIPEHUTU...) qui commettent le génocide des Tutsi depuis le 21/10/93. Une première dans l'histoire de l'humanité !

Ce fut d'abord à Rome sous la houlette de la Communauté de San Egidio. Elles furent ensuite transférées à Arusha, en Tanzanie. Comme d'aucuns le savent, la Tanzanie constitue un sanctuaire des organisations génocidaires depuis des décennies. L'on se souviendra que les attaques génocidaires d'Avril 1972 dirigées contre la Communauté Tutsi furent organisées dans ce pays d'où elles prendront le départ.

Le mouvement terroriste Palipehutu, responsable du génocide des Tutsi à Ntega-Marangara en 1988 et d'incessants massacres sélectifs dans les camps de déplacés et sur les voies routières actuellement vécus chez les Tutsi comme un cauchemar, prendra naissance en Tanzanie où il évoluera sans se faire inquiéter. Le Frolina sera quant à lui, une création pure et simple de l'armée Tanzanienne sous la bénédiction de Mwalimu Julius Nyerere. Dans la même logique, la Tanzanie fera asile aux terroristes du CNDD-FDD, mouvement sorti des entrailles du FRODEBU avec l'unique mission de parachever le génocide des Tutsi commencé en octobre 1993. Toute l'intendance politique, médiatique, diplomatique et logistique leur sera offerte en sus par la Tanzanie. Elle est en même temps, le terrain d'entraînement, le départ des attaques et le point de repli.

Ailleurs, cela s'appelle de l'agression d'un Etat contre un autre. Une affaire à porter devant les instances Internationales habilitées. Mais tel n'est pas le sentiment de l'autorité de la République du Burundi puisqu'elle n'a jamais daigné lever le petit doigt. Au contraire tel le Roi Henri IV d'Angleterre se rendant à Canossa, l'autorité suprême de la république entreprendra une marche misérable vers la Tanzanie, dit-on pour négocier la paix avec les groupes terroristes et tribalo-génocidaires du FRODEBU-CNDD-FDD-PALIPEHUTU-FROLINA-INTERAHAMWE-ex-FAR etc.. Ce fut un double péché : Celui d'entrer en pourparlers avec des organisations coupables de génocide en violation des pactes internationaux et de la morale universelle. Celui tout autant grave, de loger ces fallacieuses négociations sur le territoire d'un Etat déclaré ennemi et sous la facilitation de ce dernier.

Tout cela sentait l'odeur de la trahison. Le peuple burundais n'a pas caché son désaccord avec son leadership politique. Celui-ci s'est investi à étouffer la voix du peuple criant au scandale. Ce fut le début du viol des consciences si bien que le pouvoir se rendra à Arusha en compagnie de quelques partis politiques qu'il a mutilés à dessein et à coup de corruption.

Dans le même sens, la Communauté internationale s'est laissée désabusée par le pouvoir FRODEBU en place à Bujumbura et ses lobbies disséminés à travers le monde. En acceptant de financer et de soutenir sous forme d'un parrainage les négociations aux mobiles d'amnistier le génocide des Tutsi conçu, planifié et exécuté par le FRODEBU, l'ONU a cédé sur l'un de ses principes fondateurs à savoir le banissement des génocides sur la surface de la terre. Le courant négationniste inspiré d'Arusha et dans lequel l'ONU s'est inscrit est de nature à lui ravir toute force morale lui permettant d'empêcher le génocide qui se perpétuerait quelque part ailleurs dans le monde. En somme, c'est un précédent préjudiciable à l'humanité entière en général. En particulier, pour le Burundi, le parrainage onusien des négociations d'Arusha s'identifie au soutien du génocide des Tutsi que commettent chaque jour les terroristes tribalo-génocidaires du FRODEBU – CNDD – FDD – FROLINA - PALIPEHUTU - INTERAHAMWE, ex-FAR...

Le démantèlement de l'armée nationale au profit de ces bandes de criminels ainsi que la mise sur pied d'institutions génocidaires, qui se profilent à l'horizon des compromissions d'Arusha en passe d'être signées sous la bénédiction onusienne, ouvre la voie au complet parachèvement du génocide des Tutsi.

Excellence Monsieur le Secrétaire Général, le contexte des compromissions d'Arusha rappelle tristement celui des négociations inter-Rwandaïses au même endroit et qui ont abouti à un génocide sans précédent des Tutsi Rwandaïses. Au cours de ce génocide, l'ONU s'est comporté en complice. Pour le cas du Burundi, la récurrence est plus que prévisible avec la circonstance aggravante tenant au fait qu'une large opinion intérieure ne cesse de pousser des cris d'alarme qui, malheureusement tombent à une oreille sourde des responsables onusiens. Si aujourd'hui ces derniers se mettent à adresser leur mea culpa tardif au peuple Rwandaïse, oseront-ils faire la même chose, demain, à l'égard du peuple burundais et espérer une chance d'être compris ? C'est dire que la responsabilité de l'ONU est d'ores et déjà engagée vis-à-vis du génocide des Tutsi en cours et en perspective.

Monsieur le Secrétaire Général, si nous avons tenu à vous écrire la présente qui s'ajoute à beaucoup d'autres restées sans suite, et surtout celle signée par 900 personnes, c'est aussi pour attirer votre personnelle attention. Car, toute la catastrophe risque de se réaliser sous Votre mandat. Il serait dommage que, sous chaque mandat d'un ressortissant africain, il se commette, avec le soutien de l'ONU, au moins un génocide des Tutsi sur le continent africain, dans la région des Grands-Lacs. Deux génocides au Burundi et au Rwanda sous le mandat de Votre prédécesseur Boutros Ghali. Le prochain en perspective au Burundi se commettra certainement sous le Vôtre.

Pour ce qui Vous concerne, il Vous souviendra que le génocide des Tutsi Rwandais a été perpétré au moment où parmi vos principales attributions figuraient les opérations de maintien de la paix au niveau de l'ONU. Il ne faudrait donc pas que les catastrophes burundaises dont Arusha est l'inspiration soient interprétées comme une récidive personnelle à votre charge. Ceci est d'autant plus préoccupant que le rapport n°S/1996/682 de la Commission Internationale d'enquête de l'ONU a été gelé par vos services pour les besoins d'une amnistie des génocidaires des Tutsi.

Monsieur le Secrétaire Général, malgré les spéculations d'Arusha où l'on tente de coller au conflit burundais une nature de type politique, nous persistons et signons que le conflit burundais est un conflit de génocide. Et toute impunité de génocide est un crime contre l'humanité. Seule la justice tant nationale qu'internationale est à même de résoudre l'équation burundaise. La Communauté internationale devrait être conséquente avec elle-même et considérer que le Burundi n'est pas une île isolée.

Il évolue dans une sous-région infestée par une idéologie de génocide. Les accords de Lusaka sur la RDC ont sans doute eu le mérite de la mettre en exergue en envisageant l'isolement et le démantèlement des groupes tribalo-génocidaires dont le CNDD-FDD-INTERAHAMWE, ex-FAR. Au nom de quelle logique ce groupe peut être traité de génocidaire à l'Ouest du Lac Tanganyika alors qu'à l'Est il est considéré comme un partenaire politique important et incontournable ? Jugez-en Vous-même ?

Au demeurant, la position de P.A.-Amasekanya vis-à-vis des compromissions d'Arusha Vous est déjà connue. Elle reste inchangée. Nous mobilisons toutes les forces vives de la Nation burundaise civils et militaires, toutes ethnies confondues, à y opposer un refus sans appel et ce, par tous les moyens.

Vous devriez donc réaliser, Excellence Monsieur le Secrétaire Général, que l'heure est grave ; que votre institution gagnerait à se mettre à l'écart de ces compromissions d'Arusha qui ne diffèrent en rien d'une promotion concertée d'un génocide certain et à grande échelle contre les Tutsi du Burundi. Cette mise à l'écart signifie orienter l'ONU vers le chemin de la justice en réservant une suite favorable au rapport N°S/1996/682 précité. Vous seriez également très bien inspiré si Vous pouviez mettre l'institution que Vous dirigez à la diapason du peuple burundais pour condamner ensemble, le régime de Bujumbura qui a érigé le racisme ethnique et le génocide en mode de Gouvernement. C'est Vous qui devez demander au Conseil de Sécurité de l'ONU de se réunir et prendre les mesures nécessaires pour arrêter le génocide des Tutsi au Burundi.

Excellence Monsieur le Secrétaire Général, au niveau de P.A.-Amasekanya, nous sommes d'avis que la vie d'un pays est faite de perpétuelles négociations. Les négociations inter-burundaises sont d'autant plus souhaitables que notre pays se trouve en crise. Néanmoins, pour arriver à quelque chose d'utile et de profitable à la nation, elles doivent se faire non pas entre et par les criminels, terroristes et autres génocidaires comme c'est le cas aujourd'hui, mais entre les burundais dépourvus de tout contentieux de sang avec le peuple burundais.

Vos représentants à Arusha savent bien que les rescapés du génocide n'y sont pas représentés. Vous recevez et Vous écoutez les Chefs des génocidaires ; quand viendra le tour d'écouter de vos propres oreilles la plaidoirie des associations qui sont opposées aux négociations d'Arusha qui amnistient les génocidaires ? Au lieu d'encourager les accords d'Arusha qui ne sont autre que la continuation du génocide, l'ONU ferait mieux de condamner ce crime des crimes.

Les pays membres du Conseil de Sécurité de l'ONU qui financent aussi le faux processus de paix d'Arusha doivent appliquer la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. C'est la seule voie qui peut ramener la paix au Burundi. Tout le reste n'est que gaspillage de temps, d'argent et d'espoir.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de nos sentiments hautement distingués.

Fait à Bujumbura, le 31/7/2000.

PA – Puissance d'Autodéfense – Amasekanya

Mr. Diomède RUTAMUCERO.

Président.



COPIE POUR INFORMATION A :

- Son Excellence Monsieur le Président du Pays de la Sous-Région (Tous).
- Son Excellence Monsieur le Président Nelson MANDELA
- Monsieur le Secrétaire Général de l'OUA.
- Mission Diplomatique (Toutes)
- Parti Politique (Tous)
- Association Civile (Tous).
- Confession Religieuse (Toutes)
- Ligue de droits de l'homme (Toutes).

6.

REPUBLIQUE DU BURUNDI

PA-PUISSANCE D'AUTODEFENSE-AMASEKANYA

A son Excellence Monsieur le Ministre de la Justice
à BUJUMBURA.

OBJET : Génocide des Tutsi au Burundi.

Excellence Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous écrire en tant que première personnalité responsable du Ministère Public pour vous demander d'exiger le jugement des organisations et leurs dirigeants qui sont responsables du génocide des Tutsi au Burundi. Ces organisations sont bien connues de tous, il s'agit du : Frodebu-cndd-fdd, Palipehutu, FNL, Frolina, Interahamwe, Ex-far, et autres.

Ces organisations se sont fixé l'objectif d'exterminer les Tutsi au Burundi et dans la Région des Grands Lacs. C'est un génocide qui a repris un jour du 21 octobre 1993 et qui suit son cours actuellement. Le génocide des Tutsi au Burundi est une réalité, personne n'est autorisée d'occulter ou nier ce crime des crimes. Du petit citoyen burundais au Président des Etats Unis, en passant par le Secrétaire Général des Nations Unies, tout le monde est au courant de ce génocide. Plus de 150.000 Tutsi innocents ont été fauchés par ce génocide. Des familles ont été anéanties, des collines et des communes ont été vidées de tout Tutsi. Les rescapés Tutsi continuent d'être massacrés. Même si nous savons que nous n'avons rien à vous apprendre, nous voudrions être sûrs que vous êtes informés de ce qui suit :

1. Des témoignages des rescapés sur le génocide des Tutsi au Burundi sont là et disponibles : des photos, des vidéo-cassettes, des cassettes audio, le livre blanc sur le génocide d'octobre 1993, et d'autres écrits ;
2. Des membres du Frodebu qui ont participé à ce génocide ont été jugés et condamnés certains à la peine capitale, d'autres à perpétuité et d'autres à des peines inférieures. Trois d'entre eux ont d'ailleurs été exécutés. Malheureusement jusqu'à ce jour le Ministère de la justice n'a pas encore eu le courage de leur endosser le crime du génocide. Ces criminels sont considérés comme des simples tueurs ou criminels de droit commun. Quand un crime est commis la justice doit faire son devoir et appliquer la loi.
3. L'ONU a reconnu le génocide des Tutsi conçu, planifié, organisé et exécuté par le Frodebu à partir d'octobre 1993 dans son rapport S/1996/682. Un travail qui avait été commandité par le gouvernement Ntibantunganya Sylvestre un des cerveaux de ce génocide. C'est un témoignage important à charge du Frodebu. Même Human Righth Watch le souligne dans son rapport : Burundi ; la justice doit faire Partie du Processus de Paix du 23 mars 2000. Il dit : « Plusieurs de ces massacres constituent des crimes contre l'humanité et certains ont été qualifiés de génocide par une commission d'enquête de l'ONU. Ces crimes doivent être jugés au plus tôt et de façon efficace tant par un tribunal international que par les cours burundaises. Certains burundais et observateurs étrangers proposent désormais qu'une nouvelle enquête internationale soit ouverte De telles commissions peuvent apporter des informations plus détaillées sur ce qui est connu déjà de la tragique histoire du

Burundi, mais elles n'ont pas pour but de juger les auteurs de crimes et ne doivent en aucun cas pas servir à retarder de telles poursuites ».

4. Le rapport de Mme M. Robinson à la 56^{ème} session de la commission des Droits de l'Homme des Nations Unies mentionne (P.2) : « Le génocide représente la négation absolue des droits fondamentaux de l'individu ou du groupe auquel il appartient . Il s'agit du déni le plus grave de la dignité d'un groupe entier dans sa forme la plus brutale, l'annihilation complète ... Au cours du demi-siècle qui s'est écoulé depuis l'adoption de la convention pour la Prévention et la Répression du Crime de Génocide, la communauté internationale n'est plus intervenue efficacement pour empêcher le génocide par exemple au Burundi, au Rwanda et en Ex-Yougoslavie » :
5. Le Président Nelson MANDELA reconnaît qu'il y a eu génocide de Tutsi en 1993. Il l'a dit en ces termes le 13 juillet 2000 : « In 1993 Hutu committed genocide of Tutsi, it's true we know that ». (En 1993, les Hutu ont commis le génocide des Tutsi, c'est vrai, nous le savons) . Vous le savez aussi bien que nous que ces Hutu dont il parle sont des membres du FRODEBU qui dominent les institutions de l'Etat.
6. La ligue burundaise des droits de l'homme Iteka écrit dans sa déclaration du 21 juin 2000 : « la ligue Iteka estime que la réconciliation nationale ne sera jamais effective sans une justice saine et équitable qui établisse les responsabilités dans les crimes et les dommages causés et qui évite la globalisation ».
7. Au cours de sa visite au Rwanda le 25 mars 1998, le Président Clinton a insisté sur ces faits : « La communauté internationale, de concert avec les nations africaines, doit aussi prendre sa part de responsabilité dans cette tragédie. Nous n'avons pas agi assez vite aussi après le début des massacres. Nous n'aurions pas dû permettre que les camps de réfugiés deviennent un havre sûr pour les tueurs. Nous n'avons pas immédiatement appelé ces crimes par leur propre nom : le génocide. Nous ne pouvons pas changer le passé. Nous pouvons et devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour vous aider à construire un avenir sans peur, et plein d'espoir. Alors imposons-nous le défi de construire un monde où aucune branche de l'humanité, du fait de son origine nationale, raciale, ethnique ou religieuse, ne sera plus menacée de destruction du fait de ces caractéristiques dont le peuple devrait être, fier à juste titre. Travaillons ensemble en tant que communauté de nations civilisées afin de remplacer notre capacité de prévenir et si nécessaire, stopper le génocide..... A cette fin, je donne instruction à mon administration pour l'amélioration, de concert avec la communauté internationale, de notre système pour identifier et mettre en exergue les nations menacées de violence à caractère génocidaire afin que nous puissions réveiller la conscience du monde entier des menaces qui pèsent sur lui. »
8. Le 21 juin 2000 le Pouvoir en place a organisé une rencontre avec des cadres différents ministères, il a souligné que : deux étapes essentielles n'ont pas encore été franchies à savoir notamment la conclusion de compromis sur les questions dites sensibles c'est à dire le génocide ...
9. La Convention pour la Prévention et la Répression du Crime de Génocide dans son chapitre, prévenir et punir énonce que : « la convention commence par stipuler que le génocide qu'il soit commis en temps de paix ou en temps de guerre », est un crime du droit de gens que les parties contractantes « s'engagent à prévenir et à punir ». Elle énonce les grands principes ci-après :
 1. Les parties contractantes s'engagent à prendre les mesures législatives nécessaires pour assurer l'application des dispositions de la convention et notamment à prévoir des sanctions pénales efficaces.

2. Les Etats sur le territoire desquels les actes en question ont été commis s'engagent à traduire les personnes qui en sont accusées devant les tribunaux nationaux compétents.

10. Le Code Pénal du Burundi mentionne bien le comportement que le Ministère de la Justice doit adopter vis à vis des organisations criminelles et leurs dirigeants :

Toutes ces considérations montre bien que le génocide des Tutsi est un crime qu'il est impossible de cacher ou de couvrir. Le monde entier en est au courant et les rescapés de ce génocide exigent les sanctions qu'il faut pour les organisations génocidaires et leurs dirigeants.

Nous voudrions vous rappeler à vous et au monde entier que les rescapés du génocide des Tutsi ont déjà porté plainte au niveau de votre Ministère de la Justice mais que ce dernier a fait tout pour banaliser ces plaintes. Des plaintes que nous considérons toujours valables.

1. En date du 27 Août 1996, Maître Gérard SINGENDA au nom de la SOJEDEM, a écrit au Procureur Général de la République du Burundi pour porter plainte contre Sieur Sylvestre Ntibantunganya.
2. Le dossier concernant la participation du Sieur Ngendakumana Léonce dans le génocide des Tutsi est mis au frais au Parquet de Bujumbura par le Pouvoir en place depuis 1998.
3. L'association AC-génocide-Cirimoso a porté plainte en date du 02 Février 1998 contre les membres du comité du Parti Frodebu pour sa responsabilité dans le génocide des Tutsi déclenché au mois d'octobre 1993. Plusieurs individus y figurent notamment , Ntibantunganya Sylvestre, Minani Jean, Bamvuginyumvira Frédéric, Ngendakumana Léonce, Bamvuginyumvira Frédéric, Nyangoma Léonard, Nzojibwami, et autres.
4. Le Ministère de la Justice a lancé un mandat d'arrêt international à un des chefs des génocidaires Nyangoma Léonard. Ce mandat n'a bénéficié d'aucun suivi. C'est comme s'il a été retiré dans les faits.

Monsieur le Ministre, nous vous rappelons tout cela pour vous dire que les Burundi attendent depuis longtemps que la justice soit faite ; que le droit national et international en rapport avec le génocide soit appliqué. Nous voulons que vous sachiez que même si les pouvoirs législatifs et judiciaires traînent les pieds derrière les génocidaires, nous les cibles de ces génocidaires n'allons pas croiser les bras.

Vous et vos collègues ministres vous avez vu de vos propres yeux ce génocide des Tutsi dont certains de ces Ministres sont même concepteurs. Nous ne pouvons pas comprendre les raisons qui vous poussent à fermer les yeux maintenant, à ligoter la loi et la justice. Vous faites partie d'un pouvoir qui a décidé d'amnistier les génocidaires en négociant avec eux et à qui il tient à confier son projet de détruire la nation burundaise et l'extermination des Batutsi.

Vous savez bien que la responsabilité du génocide des Batutsi revient au Frodebu et ses alliés. Vous savez bien que les principaux dirigeants de ces organisations génocidaires sont : Ngendakumana Léonce, Bamvuginyumvira Frédéric, Minani Jean, Ntibantunganya Sylvestre, Nyangoma Léonard, Nzojibwami, Ndayikengurukiye Jean Bosco, Karatasi, Karumba, Ndayizeye Domitien, Bukuru Thomas et autres. Vous vous laissez entraîner par cette partie de la communauté internationale qui soutient depuis longtemps ces génocidaires et vous hésitez à les poursuivre.

Vous savez aussi que avec la complicité de votre gouvernement cette même communauté est en train de concocter des accords à Arusha pour aboutir à la solution finale de la question des Tutsi et que les rescapés de ce génocide et les autres burundais épris de paix sont contre ces accords. Les accords qui sont seulement soutenus par les génocidaires.

Des accords qui protègent les génocidaires ne peuvent pas ramener la paix, vous le savez aussi. Nous vous écrivons pour vous demander de mettre en application la loi burundaise et les conventions internationales que le Burundi a ratifiées et juger ces organisations génocidaires et leurs dirigeants. Nous vous demandons de le faire avant que la médiation d'Arusha n'engage pas les Burundi dans un génocide plus soutenu en faisant signer les accords d'Arusha.

Au cas où les accords seraient proposés pour signature avant votre prise de position sur cette question, nous considérerons que la justice burundaise aura abdiqué devant les génocidaires et nous aurons raison d'appeler toutes les forces vives de la Nation, civiles et militaires toutes ethnies confondues à déclencher la résistance contre le génocide des Tutsi avec tous les moyens. Etant donné que la justice de l'Etat aura échoué, il ne leur restera que la justice populaire, leur justice.

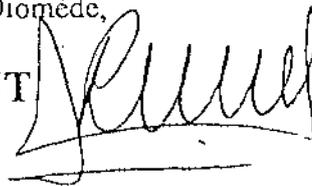
Nous terminons par ce passage de Monsieur Jan Van Eck dans son rapport du mois de mai 2000 : « C'est pour cette raison que les Tutsi tant du Rwanda que du Burundi croient qu'il n'y a pas de choix autre que celui de mettre en place les mesures nécessaires pour s'assurer qu'il n'aura plus de tentative de génocide contre les Tutsi. En d'autres mots, ils devront se défendre eux-mêmes ».

Tout en espérant que vous réserverez une attention voulue à cette situation, veuillez agréer, Excellence Monsieur le Ministre l'expression de ma considération très distinguée.

PA-PUISSANCE D'AUTODEFENSE -AMASEKANYA

Ir RUTAMUCERO Diomède,

PRESIDENT



31
07
2000

COPIE POUR INFORMATION A :

- Excellences Monsieur le Président de la Sous-Région (Tous)
- Son Excellence Monsieur le Président Nelson MANDELA,
- Mission Diplomatique (Toutes),
- Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU,
- Monsieur Représentant du Secrétaire Général de l'OUA,
- Confession Religieuse (Toutes),
- Monsieur Représentant du Haut Commissariat des Droits de l'Homme,
- Ligue de Droit de l'Homme au Burundi (Toutes),

4.

1

REPUBLIQUE DU BURUNDI

PA-Puissance d'Autodéfense - Amasekanya

L'an 2000, une année de harcèlement tout azimut de notre organisation par le pouvoir en place.

L'année qui s'achève a connu une grande concrétisation de la décision du pouvoir en place à Bujumbura, d'exercer des contraintes policières, judiciaires, administratives et économiques aux associations opposées aux négociations d'Arusha et d'ailleurs, avec les terroristes tribalo-génocidaires.

Ce comportement du pouvoir en place constitue une grande violation des droits de la personne humaine et une preuve qu'il est incapable de résoudre le problème burundais en pratiquant la politique d'exclusion des victimes du génocide des Tutsi conçu, planifié, organisé et exécuté par le Frodebu-Cndd, Palipehutu et autres.

Sans oublier les contraintes subies par les autres associations opposées à la politique dictatoriale et totalitaire du système en place à Bujumbura, nous voulons cerner les armes qui ont été utilisées par ce pouvoir en place à Bujumbura contre notre organisation PA-Amasekanya.

1. L'arme de dictature du pouvoir en place.

Dans tous les discours qui ont été prononcés en rapport avec la situation politique du pays par les représentants du pouvoir en place les membres de notre organisation et ceux appartenant aux associations qui dénoncent la politique gouvernementale ont été insultés et attaqués dans des réunions publiques et à l'aide des médias nationaux (les journaux, la radio et la télévision).

A titre d'exemple, le Major Pierre BUYOYA disait : « **D'abord je voudrais éclairer les gens que cette opposition, ces gens que j'appelle agitateurs politiques. Qui sont-ils ? Que veulent-ils ? Il y a des gens qui sont depuis un certain temps opposés au programme du Gouvernement en particulier au processus de paix. Ils se sont déclarés contre** » (1) .

Il continuait plus loin dans son discours : « **Cela m'amène à dire au Burundais qu'il faut focaliser notre attention sur Arusha, l'accord de paix va venir dans quelques mois. Les gens qui veulent déstabiliser pour ne pas y arriver sont dangereux pour tout le monde. Il ne faut pas que la population leur prête oreille** » (2).

Ses autres menaces graves ont été relayées par beaucoup de ministres de son gouvernement. Pendant que ce gouvernement attaquait notre organisation, il n'hésitait pas à entrer en partenariat avec les terroristes génocidaires et à courir le monde pour leur témoigner son soutien. La date du 28/08/2000 a confirmé notre position, un **Accord de dupes, impie** a été signé à Arusha.

(1) *Journal Le Renouveau du mercredi 26- jeudi 27 janvier 2000. Entretien avec le chef de l'Etat.*

(2) *idem*

Un accord que Léonce Ngendakumana a appelé « **Accord de pain** » Un accord signé par les politiciens du Frodebu-Cndd, Palipehutu qui continuent à massacrer des citoyens honnêtes à travers tout le pays.

C'est après le 28/08/2000 que certains burundais ce sont rendus compte (après nous) que le système qui gouverne le Burundi actuellement constitue un grand danger pour notre pays et l'ont dénoncé. Les parties du G6 disent : « **La nécessité d'un changement s'est imposé à nous et à la société burundaise au vu des souffrances endurées par le peuple au vu des fautes, omissions et compromissions politiques préjudiciables, à court et à moyen terme, à la paix et à la réconciliation, au vu de l'effritement de l'économie et du développement inquiétant de la corruption et des malversations, depuis le retour du Major Pierre BUYOYA** » (3)

Après la signature de l'accord d'Arusha, la situation se complique pour le régime du Major Pierre BUYOYA parce que d'autres burundais sont devenus des « **agitateurs politiques** » Quand tout un peuple s'agite surtout contre son Président, il faut que ce dernier en tire toutes les leçons.

Depuis le 25 juillet 1996, le pouvoir en place à Bujumbura a fait un mauvais choix, au lieu de diriger son arme vers les terroristes génocidaires du Frodebu et ses alliés il l'a dirigée vers les victimes de ces tueurs. Il pensait que le meilleur moyen de conserver le pouvoir, était de signer un « **Accord de pain** » pour lui et tant pis pour la majorité de petits Tutsi, Hutu et Twa très éloignés du pouvoir.

PA-Amasekanya le dit et le répète ce pouvoir en place est dominé par une minorité composée de Hutu, Tutsi et de toutes les régions du Burundi qui s'entendent pour maintenir le Burundi dans la guerre et la faim.

C'est un pouvoir qui favorise la division de la majorité silencieuse pour régner. Comme le mentionne le G6 : « **La logique de rassemblement n'est pas la préoccupation du Major Pierre BUYOYA. Pendant que se mettait en place les négociations d'Arusha, nous avons assisté à une série de divisions programmées des partis politiques, ..., de certaines associations de la société civile et ces divisions persistent encore aujourd'hui...** » (4)

Il est temps que les burundais toutes ethnies et toutes régions confondues se mettent ensemble et dénoncent cette politique du système en place, sans issue.

(3) *Infop n°10, du 25 décembre 2000. Le G6 écrit au Président Français Chirac.*

(4) *Idem*

2. L'arme politique

Le pouvoir en place n'a pas hésité d'utiliser sa politique de deux poids, deux mesures contre notre organisation PA-Amasekanya.

La première raison que ses ministres et ses autres valets utilisent est que notre organisation, n'a pas été agréée par la loi, leur loi qui est en partenariat avec les terroristes génocidaires. La loi que ce pouvoir a mis sur pied après avoir piétiné tous les autres textes de la République qui prêchent la répression du crime, l'unité nationale et la Constitution de la République. Il accuse d'illégale notre organisation qui lutte pacifiquement contre le génocide, alors que ce gouvernement issu d'un putsch est lui-même illégal. Un pouvoir illégal qui accepte de négocier avec des associations de criminels comme le Frodebu-Cnnd, le Palipehutu, Interahamwe et autres. Un pouvoir illégal dominé par des putschistes et des terroristes tribalo-génocidaires.

Ce pouvoir fait tout pour exclure notre organisation dans la recherche de la paix au Burundi. Il l'a exclue en mettant en avant expressément les négociations avec les terroristes génocidaires parce qu'il savait bien que le droit et la morale universelle ne nous autorisent pas à s'asseoir avec ces criminels. Le G6 le mentionne très bien : **« le gouvernement présente toujours les négociations comme inclusives alors que dans les faits, l'exclusion est la règle. De même, rien n'a été tenté par le gouvernement pour amorcer un dialogue avec les forces de l'intérieur opposées à Arusha, notamment l'Accord-Cadre (dont PA-Amasekanya fait partie), alors que tout est fait en direction de la rébellion pour qu'elle rejoigne le processus de paix. Pour donner la chance à une paix durable aucune force si petite soit-elle, ne doit être négligée ! »** (5).

Le pouvoir en place fait tout pour nous empêcher de nous exprimer que ce soit par les conférences publiques, les manifestations ou par les voies médiatiques. Il a donné plusieurs fois ordre à sa police et à sa gendarmerie pour venir nous interdire de faire nos conférences publiques, 4 fois à l'hôtel Source du Nil, 2 fois au Carrefour de Ngagara, 3 fois à Nyakabiga. Toutes nos manifestations (une dizaine) pour l'année 2000, organisées pour protester contre l'amnistie des terroristes génocidaires à travers les négociations d'Arusha ont été matées par la police et la gendarmerie sous les ordres du pouvoir en place.

Les médias publiques et internationaux ont été interdit de donner la parole à notre organisation et tout journaliste qui a tenté d'aller dans le sens contraire a été puni. Deux journalistes de la RTNB ont été sanctionnés par le Directeur Général de la RTNB.

Pendant ce temps, les représentants des terroristes tribalo-génocidaires se sont exprimés sans entrave à la radio et à la télévision, ont organisé des manifestations et des conférences avec la protection du pouvoir en place. Ils ont même organisé des congrès dans un palais de l'Etat.

(5) Infop n° 10, du 25 décembre 2000. Le G6 écrit au Président Français Chirac

C'est cet état de fait qui a amené la ligue des Droits de l'Homme Iteka à s'indigner. Ainsi la Ligue Iteka souhaite que « **Les pouvoirs publics fassent respecter les libertés publiques notamment la liberté d'association, celle d'expression ainsi que le sport collectif** » (6)

L'on constate amèrement que le pouvoir en place accorde le droit de s'exprimer par tous les moyens aux terroristes génocidaires (politique, médiatique), à travers le massacre des innocents sur les routes, les collines et dans les quartiers et contraint les victimes au silence total. **Etant donné que le pouvoir en place préfère faire taire les victimes et encourage ces terroristes génocidaires, le peuple burundais doit puiser dans ses forces et refuser cette situation.**

Le Burundi a besoin d'une politique qui sanctionne les bourreaux et soutient les victimes. Une politique qui rassure tout le monde, qui ne s'intéresse pas à son pain mais à la paix des citoyens. Une politique qui lutte comme il faut contre le terrorisme et le génocide. Cette politique qui s'arme contre les citoyens qui refusent le génocide, le terrorisme, les malversations économiques, **est dangereuse pour tout le monde. Il ne faut pas que la population lui prête oreille.**

3. Les armes policière, judiciaire et administrative.

Des ministres et des administratifs ont donné ordre aux officiers de police judiciaire (OPJ) pour qu'ils arrêtent et emprisonnent le Président de PA-Amasekanya à plusieurs reprises. Ces arrestations et emprisonnements se sont exécutés d'une manière brutale et arbitraire. Tout cela pour satisfaire le pouvoir en place qui a ordonné les contraintes policières, judiciaires et administratives aux Burundais qui sont contre les négociations avec les terroristes génocidaires. Le pouvoir n'est pas content de ces burundais qui ont refusé de le suivre dans sa voie sans issue.

Ces Officiers de police judiciaire tout en sachant que le Président de PA-Amasekanya n'est pas un criminel, mais un citoyen qui exprime ces idées contre le génocide, ont obéi non à la loi mais aux ordres administratifs. Ils l'ont gardé au cachot à la BSR et l'ont amené à la prison centrale de Mpimba toujours sous-ordre et sans tenir compte de la loi. Il est à noter qu'aucun membre du Frodebu ou de ses alliés n'a été inquiété pour ses idées criminelles. Les terroristes génocidaires s'expriment sans problème avec les mots et leurs armes et les victimes doivent être bâillonnées rien que pour leur opinion.

Pendant que le pouvoir en place donne des ordres à la police et à la gendarmerie pour harceler les mouvements antigénocide qui militent pour l'Etat de droit au Burundi, il continue à dire à ces policiers, ces gendarmes et ces militaires qu'il ne faut pas suivre les politiciens qui luttent contre le génocide. Il est bien connu qu'aucune police, gendarmerie ou armée nationale ne peut soutenir le terrorisme et le génocide. Ce terrorisme et ce génocide que PA-Amasekanya refuse a fait beaucoup de victimes dans ces corps et ces derniers ont intérêt de se désolidariser avec cette administration qui soutient les terroristes tribalo-génocidaires. Personne ne pourra justifier son soutien aux génocidaires parce qu'il a reçu des ordres administratifs ou militaires.

Le terrorisme et le génocide que ce soit sous Mme Kinigi, Ntibantunganya ou le Major Buyoya sont toujours des crimes. Comment se fait-il que les militaires

combattent **les petits Frodebu-Cndd, Palipehutu** qui massacrent des innocents (Tutsi, Hutu et Twa) sur terrain et que la police et la gendarmerie reçoivent l'ordre **des grands Frodebu-Cndd, Palipehutu** pour arrêter et emprisonner ceux qui dénoncent leur idéologie génocidaire ?

Faut-il rappeler à cette police et cette gendarmerie que le terrorisme et le génocide sont des crimes qu'elles doivent combattre et que les victimes sont des citoyens qu'elles doivent défendre et protéger ? Les policiers et les gendarmes avant d'être ce qu'ils sont, sont des citoyens, droit et morale à l'appui, qui ont le devoir de dénoncer les injustices, les crimes de sang et les malversations économiques.

Ces derniers temps, depuis que les burundais partis à Arusha réclament la chaise présidentielle au Major Buyoya et que ce dernier dit : **« j'y suis et j'y reste »**, on constate un acharnement de la police et de la gendarmerie envers PA-Amasekanya.

Au départ, le Président de PA-Amasekanya est arrêté harcelé à la BSR puis est envoyé à la prison centrale de Mpimba et malheureusement pour le régime en place, la détention n'est pas confirmée et il est mis en liberté après trois semaines.

A partir de cette période, la police et la gendarmerie, le Maire de la ville, les chefs de zone et de quartiers sont dressés tous les dimanches, très tôt le matin, pour empêcher les membres de PA-Amasekanya de faire leur sport dominical. Nos membres sont intimidés et menacés d'emprisonnement, ils sont frappés et injuriés. Certains policiers et gendarmes racontent même qu'ils ont reçu l'ordre d'arrêter **« tout jeune tutsi qui fait le sport »**.

Ces membres de PA-Amasekanya font leur sport le dimanche depuis longtemps, ils n'ont jamais inquiété personne. Cet encadrement a éradiqué la consommation d'alcool et de la drogue au niveau de la jeunesse. Cette dernière est devenue consciente de la situation qu'elle vit. Elle refuse de suivre le pouvoir en place dans son partenariat avec les terroristes génocidaires. C'est pour cela qu'elle est persécutée, intimidée et menacée. Contre cette volonté du pouvoir, les membres de PA-Amasekanya sont déterminés. Ils continuent à défendre leurs positions contre le génocide et la dictature du pouvoir en place et à réclamer leurs droits.

Ces contraintes policières exercées au niveau de la jeunesse est une autre manière de favoriser le génocide car un jour ces policiers et ces gendarmes auront l'ordre de tirer sur ces jeunes. Interdire la jeunesse de faire du sport c'est l'encourager à se droguer, à s'adonner à l'alcool et au vagabondage sexuel. C'est la tuer à petit feu.

Ces ministres qui envoient la police et la gendarmerie interdire les jeunes gens à faire le sport savent bien qu'ils violent la loi qu'ils devaient faire respecter. Ce sport qu'ils font est autorisé par le décret loi n°100/187/91 du 31 décembre 1991 portant réglementation des manifestations sur la voie publique et réunions publiques en son article 8. Aucune loi n'empêche donc de faire le sport de masse. Aucun prétexte ne peut justifier ce comportement de l'administration.

4. L'arme économique

Les harcèlements policiers, judiciaires et administratives n'ont pas été les seuls qu'a connus notre organisation PA-Amasekanya. Les arrestations et emprisonnements illégaux et arbitraires ont été suivi par des paiements des amendes sans tenir en considération d'aucune loi. A titre d'exemple le Président de PA-Amasekanya a payé 100.000 FBU au mois d'Août 2000, après sa détention d'une semaine à la Brigade Spéciale de Recherche. Son arrestation s'était faite après qu'il ait convoqué une manifestation pour protester contre les négociations d'Arusha et l'amnistie des terroristes tribalo-génocidaires. L'organisation d'une manifestation publique non autorisée est une infraction punissable d'une amande de 20.000 FBU au maximum. Faire payer une amande de 100.000 FBU au lieu de 20.000 FBU est une injustice flagrante, une arme pour décourager et tuer les forces qui luttent contre le terrorisme et le génocide. La somme totale que notre organisation a déjà dépensée suite aux arrestations et emprisonnement de nos membres est de loin supérieure à un million de FBU.

La minorité au pouvoir fait tout pour étouffer la majorité du peuple par les taxes, les impôts et l'augmentation des prix des produits de 1^{ère} nécessité. Ce pouvoir s'est distingué dans les malversations économiques. Des cadres responsables de malversations ici, sont affectés ailleurs. Il y a une solidarité dans le mal de cette minorité.

Les leaders des associations opposées à l'amnistie des terroristes génocidaires et d'autres criminels sont chassés de leur travail et sont contraints de rester chômeurs. Ce pouvoir leur dit que s'ils veulent du travail, ils doivent soutenir le pouvoir en place dominé par des terroristes tribalo-génocidaires.

Cette minorité au pouvoir sait bien que le chômage fait mal et tue. C'est pour cela qu'elle tient à défendre ses chaises toutes ongles sorties. Il n'hésite pas de le dire à la RTNB. Pendant que la majorité souffre et meure de faim et de maladies cette minorité s'octroie des salaires exorbitants et se construit des châteaux. Le peuple commence à comprendre pourquoi ces princes tiennent à ce que leur roi reste au trône le plus longtemps possible. Est ce que ces quelques individus pensent qu'ils pourront continuer à détourner les richesses du pays sans que le peuple dise non, pour longtemps ?

5. L'arme de l'accord d'Arusha.

L'accord d'Arusha est une robe bien cousue à la taille des terroristes tribalo-génocidaires et leurs alliés. C'est une arme que le pouvoir en place tient à utiliser contre toutes les associations opposées à l'impunité du crime. Il exclue toute association qui n'y a pas adhéré.

Depuis que notre organisation a commencé à s'opposer aux négociations avec les terroristes tribalo-génocidaires, le pouvoir en place s'est mis à intoxiquer l'opinion nationale et internationale comme quoi PA-Amasekanya est une organisation de milice. Chaque fois qu'il parle de milice dans son discours il sous-entend PA-Amasekanya ou toute autre organisation de légitime défense desTutsi.

Même si nous avons pu démontrer à plusieurs reprises que notre organisation n'est pas une milice, le pouvoir en place continue à nous coller ce qualificatif. L'Accord cité

ci-haut parle de **parti et mouvements politiques** quand il fait allusion au **Frodebu-Cnnd, Palipehutu, Frolina et leurs alliés**. Il parle de **milice** pour sous-entendre la formation de **forces Tutsi** ou **Hutu** qui s'opposerait à son application. C'est ainsi qu'il prévoit l'amnistie des membres de ce partis et mouvements politiques et recommande des sanctions pour les formations de milice.

Cette position bien soutenue par International Crisis Group (ICG) dans son dernier rapport, précise et soutient en fait le contenu de l'Accord d'Arusha.

ICG recommande notamment au facilitateur N. Mandela de : (7)

« exclure des institution de transition tout responsable politique coupable d'incitation à la haine ethnique ou d'organisation des milices » ;

« menacer de sanctions individuelles, poursuites judiciaires, restrictions des voyages et gel des avoirs financiers- les opposants à l'application de l'Accord dans les deux camps » ;

« encourager le Président Buyoya à commencer sans tarder l'application de l'Accord pour créer un dynamique de changement, à savoir : arrêter immédiatement tout homme politique coupable d'incitation à la haine ethnique ou formant des milices ».

Ce même rapport recommande entre autre au Président Museveni, Président de l'initiative régionale sur le Burundi de : (8)

« Demander aux gouvernement de la région l'application de sanction contre les rebelles refusant le processus de paix, au gouvernement du Burundi l'arrestation des extrémistes Tutsi organisant les milices ».

Toute personne informée sur la situation au Burundi voit bien que les personnes visées dans ces recommandations sont les membres de PA-Amasekanya et ceux appartenant à l'Accord - Cadre pour la Restauration d'un Etat de Droit au Burundi et des autres associations qui rejettent l'Accord des dupes, impie d'Arusha.

Ces recommandations confirment ce comportement du pouvoir en place qui met tout le paquet pour harceler, persécuter et décourager toute activité de PA-Amasekanya, surtout pendant et après la signature de cet Accord. Pourtant le pouvoir en place a intérêt de considérer PA-Amasekanya comme une organisation qui se bat pour la vraie paix, une organisation pacifique non-violante mais déterminée à résister contre le terrorisme et le génocide. Comme l'ont reconnu les membres du Frodebu-Cnnd, Palipehutu réunis au Pays -Bas : **« le souhait est que des groupes comme PA-Amasekanya -Cnnd-Fdd et Palipehutu-Fnl puissent s'asseoir ensemble pour les discuter (sujets demeurés tabous) »** (9) Au moins eux reconnaissent que nous avons droit à la parole, même si la position de PA-Amasekanya est autre que celle de s'asseoir avec eux. Ils savent que tant que PA-Amasekanya ne sera pas impliqué dans un réel processus de paix, leur amnistie inscrite dans l'Accord d'Arusha ne sera que fiction.

Le pouvoir en place à Bujumbura, le Médiateur N. Mandela, la communauté internationale et nationale présente à Arusha savent bien que notre organisation est soutenue par beaucoup de burundais qui ont longtemps condamné le processus d'Arusha. La meilleure solution n'est pas de leur déclarer la guerre pendant que le pouvoir en place court derrière les terroristes génocidaires pour chercher leur alliance.

9) Conférence du Frodebu-Cnnd- Palipehutu- du 03 au 05 Novembre 2000 à Lelystad (Royaume des Pays -Bas)

En conclusion, nous pouvons dire qu'au cours de l'année 2000, l'organisation PA-Amasekanya a eu à faire face à beaucoup d'armes dressées contre ses membres par le pouvoir en place.

Des armes qui ont emprisonné ses membres alors qu'ils réclamaient la justice.

Des armes qui les ont empêchés de s'exprimer alors qu'ils refusaient le génocide.

Des armes qui les ont interdits de faire du sport alors qu'ils en ont tant besoin.

Des armes qui les ont calomniés sans aucun droit de se défendre.

Des armes qui les ont torturés moralement et physiquement alors qu'ils sont sûrs qu'ils défendent une cause juste.

Des armes qui leur ont refusé de faire des conférences publiques qui condamnaient le terrorisme et le génocide.

Des armes qui les ont empêchés de manifester leur douleur dans les rues de Bujumbura.

Des armes qui les ont refoulés alors qu'ils voulaient exprimer leur opinion à la RTNB.

Des armes qui ont tant versé leur sang, le sang des innocents qui imploraient les tueurs pour qu'ils les laissent en vie. Du sang qui a continué à couler jusqu'au dernier jour de l'année 2000, sur les routes et dans les villages du Burundi.

PA-Amasekanya interpelle tous les burundais pour qu'ils se lèvent tous dépassent leur peur et exigent que toutes ces armes soient tournées vers les vrais ennemis du peuple burundais.

Tous contre le génocide des Tutsi, nous vaincrons.

Meilleurs vœux pour l'année 2001.

Fait à Bujumbura, le 04/01/2001

PA-Puissance d'Autodéfense – Amasekanya
Ir. Rutamucero Diomède.
Président.



REPUBLIQUE DU BURUNDI

ACCORD-CADRE POUR LA RESTAURATION D'UN ETAT DE DROIT.

Bujumbura, le 21/11/2000

A son Excellence Monsieur Joschka FISHER
Ministre des Affaires Etrangères
de la République Fédérale d'Allemagne

Objet: La paix au Burundi.

Excellence Monsieur le Ministre,

Depuis plus de sept ans, notre pays le Burundi, connaît une guerre subséquente au génocide contre les Tutsi initié par le parti Frodebu et soutenu par ses alliés qui sont le Cndd-Fdd, le Palipehutu-Fni, le Frolina, les Interahamwe, les ex-forces armées rwandaises etc...

Ce génocide contre les Tutsi a été reconnu par une commission des Nations Unies dans son rapport n° S/1996/682. Plusieurs organisations gouvernementales et internationales sont témoins de ce génocide qui est une réalité au Burundi et dans la région des Grands-Lacs.

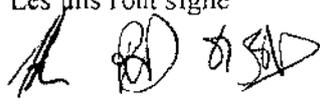
Les négociations initiées à Arusha et l'accord qui en est sorti amnistie ces terroristes génocidaires, alors que l'accord de Lusaka les condamne. Le terrorisme et le génocide sont combattus par plusieurs Etats du monde y compris la République Fédérale d'Allemagne. La récente réaction du peuple allemand contre les parti néo-nazi a notamment retenu notre attention.

Les organisations et Associations burundaises qui ont signé l'Accord-Cadre pour la Restauration d'un Etat de Droit ont dénoncé ces négociations d'Arusha et rejettent l'Accord impie qui en est sorti.

Nous savons que certains lobbies allemands comme le Burundi-Bureau de Brigitte Erler et celui des missionnaires Franciscains de Bonn soutiennent ces terroristes génocidaires. Cela constitue une honte pour le peuple allemand qui a combattu sans merci le nazisme, qui condamne sans hésiter le terrorisme et le génocide et qui n'accepte pas des organisations du genre sur son territoire.

L'accord d'Arusha constitue une trahison contre le peuple burundais, une insulte, une autorisation et une aide pour la continuation du génocide contre les Tutsi du Burundi. Il ne peut donc pas ramener la paix au Burundi. Les signataires de cet accord sont surtout préoccupés par leurs intérêts personnels, la poursuite des pillages, des détournements des fonds publics et de l'aide extérieure, le massacre des innocents, la persécution de ceux qui sont contre ces comportements etc...

Ce sont ces personnes regroupées au sein du G7 et du G10 que le pouvoir en place va vous faire rencontrer pour qu'elles vous racontent qu'elles ont besoin de l'aide financière pour faire aboutir l'accord d'Arusha, alors que les signataires regroupés au sein des deux groupes n'hésitent pas à le dénoncer en arguant qu'il renferme des erreurs, des contradictions, des répétitions etc... Vous êtes sans doute informé, que cet accord n'a pas été signé pour ramener la paix au Burundi mais pour satisfaire la communauté internationale présente à Arusha et qui exigeait ces signatures pour tromper le monde. Les uns l'ont signé

milky 

les yeux fermés, les autres avec des réserves. Quel accord de paix ? Il s'agit d'une compilation de stratégies politiques pour parachever le génocide contre les Tutsi conçu pendant que sur terrain les stratégies militaires visant le même objectif se réalisent bel et bien devant le silence des dirigeants des pays dit civilisés.

Le peuple burundais n'a pas besoin de cette soi-disante aide financière de la Communauté Européenne qui sera directement détournée par les tenants du pouvoir en place. Il a besoin d'une aide pour arrêter le génocide en cours au Burundi.

Excellence Monsieur le Ministre, l'Accord-Cadre pour la Restauration d'un Etat de Droit au Burundi demande à votre grand pays, l'Allemagne de :

- Condamner, comme vient de le faire le Président Arap Moi du Kenya ces groupes terroristes génocidaires et leurs alliés qui continuent à massacrer des populations innocentes au Burundi;
- Réaffirmer qu'aucun accord de paix ne peut être signé avec des terroristes génocidaires mais que ces derniers doivent être jugés et condamnés;
- Ne pas se dérober aux interpellations des signataires de l'Accord-Cadre qui ont condamné les négociations avec les terroristes génocidaires et qui sont mis à l'écart et persécutés par le pouvoir en place dominé par les terroristes génocidaires. Les membres de l'Accord-Cadre ne se reconnaissent ni dans le G7, ni dans le G10 et représentent la majorité des burundais menacés par le génocide;
- Soutenir les efforts pour une paix réelle au Burundi dépouillée des illusions de satisfaction d'une certaine communauté internationale pour un accord de paix au Burundi qui hésite de condamner les terroristes génocidaires et le pouvoir en place qui persécute les résistants contre le génocide.

Nous terminons en vous demandant d'accepter de rencontrer au cours de votre visite au Burundi, les représentants des burundais qui ne sont ni dans le G7, ni dans le G10, les membres de l'Accord-Cadre, par respect pour la majorité silencieuse. Ainsi, vous saurez la situation réelle du pays. Nous sommes convaincus que votre détermination pour lutter contre le terrorisme et le génocide vous poussera à venir à notre aide.

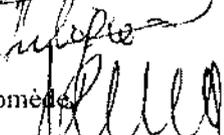
Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

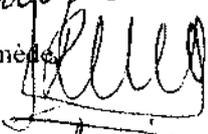
Pour :

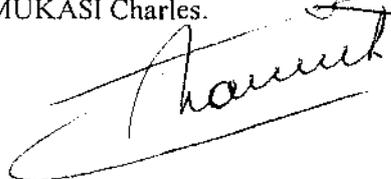
AC-Génocide : Dr Venant BAMBONEYEHO 

Coalition contre la dictature : Dr BIRABUZA André

J.R.R : HORUMPENDE Raphaël 

U.F.B : NIBIGIRA Concile 

PA-Amasekanya : Ir RUTAMUCERO Diomède 

UPRONA : MUKASI Charles. 

COPIE POUR INFORMATION A:

- Mission diplomatique (toutes),
- Confession religieuse (toutes),
- Ligue de Droit de l'Homme(toutes).